

# NOUVELLE-AQUITAINE

LA LETTRE  
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE  
SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL  
RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

**N° 25**  
NOV. 2020  
ISSN 2244-3074

ÉDITO

Une deuxième phase prévisible de la pandémie est en cours confrontant les populations, les activités, chacune et chacun d'entre nous à une situation vraisemblablement durable. Les annonces succédant aux annonces parfois contradictoires. Il convient de faire preuve d'humilité face à ce virus dont la connaissance est récente tant dans ses dynamiques de développement et de régression que dans ses effets à court terme, à plus long terme sur nos organismes, nos esprits, nos activités. Céder dans le moment très difficile que nous vivons, au catastrophisme comme à l'optimisme de solutions à court terme, nous expose à des renoncements regrettables, à des désillusions inévitables. C'est de courage, de capacités d'adaptations diverses, de solidarités dont nous avons le plus besoin face à ce mal encore peu connu.

Comme toujours le salut viendra de celles et ceux qui font et non de celles et ceux qui déclarent ou commentent. Qu'ils soient chercheurs pour un vaccin, soignants, assistants aux personnes, acteurs du quotidien des métiers, des services et des industries! La société civile dont nous sommes une des représentations le rappelle haut et fort.

Les plus touchés par la pandémie sont aussi les plus vulnérables. Ils doivent mobiliser nos attentions.

Changer nos modèles de production, de consommation, de manière de vivre ou de se déplacer impose à notre niveau, une inflexion des choix budgétaires régionaux. Le débat a été ouvert lors de notre plénière de novembre dont cette Lettre se fait l'écho. Notre Assemblée a conscience que le contexte dans lequel nous vivons, particulièrement incertain, rend encore plus difficile l'exercice. Pour autant, le débat d'orientations budgétaires doit être l'occasion de poser les premières bases d'une réelle traduction budgétaire des transitions à impulser, accélérer et accompagner. En fin d'année, le projet de budget primitif 2021 devra faire apparaître clairement les choix budgétaires des ambitions affirmées dans la feuille de route Néo Terra et dans celle espérée d'une Néo Societas.

Dans ses avis, notre Assemblée exprime aussi des inquiétudes quant à la situation des jeunes, notamment les étudiants et jeunes travailleurs précaires en contrats courts ou intérim. C'est pourquoi le CESER appelle le Conseil régional à l'élaboration d'une véritable feuille de route sur la jeunesse. Un même diagnostic est posé dans le cadre d'une nouvelle étude avec les CESER des régions de l'Atlantique.

Notre Assemblée y travaille. C'est notre mission et nous en sommes fiers.

Dominique CHEVILLON  
Président

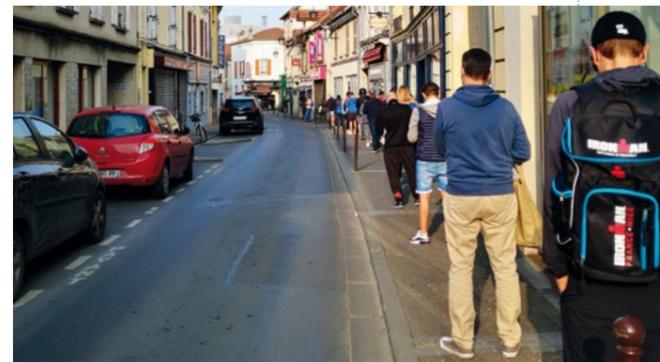
AVIS

## DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DÉFINIES DANS UN CONTEXTE INÉDIT, INIMAGINABLE...

**A**u cœur d'une crise dont on ne connaît pas encore l'issue, l'exercice de prévisions et de définition d'orientations budgétaires pour la collectivité régionale est marqué par l'incertitude, en premier lieu de l'évolution de la situation épidémique et par effet, quant à ses impacts dans les différents domaines d'activité. Il faut aussi composer avec les incertitudes quant à l'évolution des recettes, qu'il s'agisse du niveau des ressources fiscales ou de compensation par l'État de l'effort budgétaire consenti par les Régions, qu'il s'agisse encore de l'articulation de l'action régionale avec celle de l'État. Prenant acte de ce contexte particulièrement incertain, le CESER attire l'attention sur un certain nombre de priorités et d'inquiétudes concernant les perspectives financières :

- La volatilité des allocations des recettes fiscales par l'État et les changements récurrents des périmètres de recettes fiscales limitent la lisibilité des recettes régionales à venir.
- La part allouée aux Régions, 600 M€ sur les 100 Mds € prévus dans l'enveloppe nationale de relance, est mince. Pour diversifier les ressources, la proposition d'un fonds d'épargne destiné à orienter l'épargne collectée dans la région répond à un souhait du CESER.
- En tout état de cause, les acteurs doivent bénéficier dans les meilleurs délais des dispositifs. De nombreux bénéficiaires ont du mal à se repérer

dans les programmes de soutien, ils ont besoin d'un calendrier et des modalités de déploiement.



Au-delà des seuls aspects budgétaires, le CESER souhaite que le projet de budget primitif 2021 fasse apparaître clairement la traduction budgétaire des ambitions affirmées. Il attire l'attention sur :

- La situation des jeunes. Le CESER appelle le Conseil régional à l'élaboration d'une véritable feuille de route pour la politique de jeunesse.
- Le monde associatif va mal et il semble que les pouvoirs publics, dont le Conseil régional, n'en aient pas pris la pleine mesure en termes de réponses apportées. Le CESER appelle le Conseil régional à prendre en compte toute la diversité des enjeux que recouvre la vie associative.

CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION  
ASSEMBLÉE CONSULTATIVE  
180 CONSEILLERS DÉSIGNÉS  
REPRÉSENTANT 111\* ORGANISATIONS  
PATRONALES, SYNDICALES, ASSO-  
CIATIVES, ENVIRONNEMENTALES...  
ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS  
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.

\*en représentation directe et indirecte

### Sommaire Lettre N° 25

<b>Orientations budgétaires</b>	P.1-2
<b>Anticiper et former le capital humain</b>	P.2
<b>Des associations et clubs de sport amateur en danger</b>	P.2
<b>Avis</b>	P.3
<b>Actus</b>	P.3
<b>Rapport Ceser Atlantique</b>	P.4



- En termes d'infrastructures, la régénération des voies est la « priorité des priorités » pour pouvoir développer un réseau de TER performant et attractif. Le CESER appelle l'État à s'engager fortement dans la remise à niveau du réseau ferré, en contractualisant avec le Conseil régional, dans le cadre des prochains CPER.
- Si la « transformation numérique » fait partie des priorités régionales, le CESER invite le Conseil régional à une réflexion approfondie et à une anticipation de la digitalisation de l'économie et plus largement de la société, entre autres sur le monde du travail.



- L'atteinte des objectifs écologiques nécessite l'activation conjointe de deux leviers : la sobriété des usages et des comportements doit être la priorité ; vient ensuite l'innovation technologique. Le CESER rappelle que la technologie ne saurait constituer un but en soi ; elle doit accompagner une approche de sobriété.
  - Enfin, au regard de l'urgence à engager les transitions, il est plus que jamais nécessaire de co-construire les projets de territoires pour les rendre moins vulnérables. Le Conseil régional devra se donner, et donner aux territoires, les moyens et compétences nécessaires pour impulser et accélérer les transitions, en particulier en termes d'ingénierie.
- Le CESER partage pleinement les inquiétudes que fait peser la pandémie et attend de l'État et de l'Union Européenne un appui plus volontariste et à la hauteur des responsabilités et des compétences dévolues aux Régions.



## ANTICIPER ET FORMER LE CAPITAL HUMAIN POUR LES DÉFIS DE DEMAIN

La crise COVID-19 oblige, la Région Nouvelle-Aquitaine propose d'adapter et d'amplifier son « Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 », avec en particulier une évolution de l'offre de formation vers de nouvelles priorités sectorielles complémentaires. En effet des dizaines de milliers de salariés risquent de perdre leur emploi dans notre région et des milliers de jeunes diplômés feront face à un marché du travail fermé. Pour les salariés en emploi précaire et les demandeurs d'emploi de longue durée, les situations individuelles déjà difficiles risquent de s'aggraver. La mobilisation et l'effort consentis par le Conseil régional sont salués par le CESER, mais, en ce qui concerne la formation professionnelle sur le long terme, des questions et des limites des dispositifs sont soulevées :



- Améliorer l'offre de formation n'est pas suffisant. De nombreuses formations n'arrivent pas à attirer les jeunes, notamment à cause des facteurs liés à l'orientation et à l'attractivité des métiers. Des actions pour renforcer cette attractivité (revalorisation de salaires, améliorations des conditions de travail, perspectives d'évolution professionnelle...), et en parallèle, un accompagnement spécifique en direction des jeunes sans diplôme et/ou qui n'intègrent pas une formation sont nécessaires.
- La crise a révélé le caractère stratégique et prioritaire d'activités parfois considérées comme secondaires. Au-delà des besoins exprimés par des entreprises, le CESER encourage le Conseil régional à prendre en compte les besoins en termes de capacités du secteur associatif, culturel et sportif au même titre que des activités économiques plus traditionnelles. L'accent doit être mis sur les publics très éloignés de l'emploi et de la formation. Les personnes en situation de handicap méritent également une prise en compte des structures qui accompagnent ces publics sur le plan social.
- Le Plan d'Investissement dans les Compétences veut contribuer à la transformation des compétences en lien avec les transitions écologique, énergétique, numérique et technologique, ce qui est louable. Pour autant, les situations instables vont devenir la norme. Face à des crises qui se succéderont, l'enjeu en termes de formation est de doter les personnes de capacités d'adaptation, qu'elles pourront mobiliser dans leur vie professionnelle à multiples voies.

La région aura plus que jamais besoin d'un capital humain solidement formé pour faire face aux défis futurs. La formation professionnelle est indispensable pour construire un modèle de société résilient et durable dans lequel les individus peuvent s'épanouir.



## DES ASSOCIATIONS ET CLUBS DE SPORT AMATEUR EN DANGER



L'impact de la crise sanitaire sur l'activité de l'ensemble des associations et clubs de sport amateur est particulièrement sévère. La mise à l'arrêt des activités, la fermeture des lieux de pratiques sportives, l'annulation des manifestations et les contraintes de fonctionnement imposées par la gestion de crise sanitaire ont d'ores et déjà entraîné et vont continuer d'entraîner une perte de recettes significative aggravée par un désengagement de partenaires, un recul des adhésions et du nombre de licenciés, et surtout, le découragement et la lassitude de responsables bénévoles. Ce contexte met en danger la survie de nombreuses petites structures, mais aussi les emplois associés. Des mesures ont d'ores et déjà été prises par la collectivité régionale, mais nombre

de structures n'ont pu accéder à des dispositifs inadaptés. En complément, le Conseil régional propose diverses mesures d'aide à l'investissement à destination des têtes de réseaux, des organisateurs de manifestations et des clubs, afin de les accompagner au changement provoqué par la crise et aux nouveaux enjeux, notamment par la mutualisation de moyens. Pas suffisant estime le CESER qui demande d'une part que la durée de mobilisation des financements attribués pour 2020 soit prolongée sans révision et, d'autre part, que les contributions du travail bénévole soient à l'avenir prises en compte dans le calcul des aides, comme cela est le cas pour d'autres financeurs publics.



## DES SITUATIONS DE PAUVRETÉ ET DE PRÉCARITÉ AGGRAVÉES CHEZ LES JEUNES

La crise de la COVID-19 a aggravé certaines situations de pauvreté et de précarité, en particulier parmi les populations déjà les plus fragiles. Ainsi, une partie de la jeunesse a très durement subi les conséquences économiques et sociales de ce choc, notamment parmi les étudiants et jeunes travailleurs en contrats précaires. Le décrochage scolaire est une autre problématique qui a été accentuée durant la première phase de confinement. La perte du sens des apprentissages, de l'utilité des savoirs, les mauvaises conditions de travail et le manque de matériel numérique adapté sont les principales raisons avancées par les enseignants. Dans ce contexte, le Conseil régional propose avec l'État une convention triennale qui s'attache plus particulièrement à la situation des jeunes « décrocheurs » de 16 à 18 ans. Tout en retenant l'intérêt d'une telle convention, le CESER rappelle les préconisations qu'il a récemment formulées dans son rapport sur l'orientation tout au long de la vie (cf. vidéo actu suivante),

notamment en replaçant les jeunes au cœur de leur parcours, en s'efforçant de sortir d'une vision purement adéquationniste en matière d'orientation et en faisant de l'échec une étape du parcours. Pour le CESER, la lutte contre les problèmes de pauvreté et de précarité chez les jeunes appelle une réponse plus transversale, à laquelle le Conseil régional est en pleine responsabilité au vu de ses diverses compétences. Il propose l'élaboration d'une véritable feuille de route pour la politique de jeunesse, en mobilisant l'ensemble des réseaux d'éducation populaire et de jeunesse, missions locales et structures d'insertion, afin de concevoir et animer les politiques publiques de jeunesse en région. Elles doivent contribuer au traitement des difficultés des jeunes, mais aussi offrir des perspectives donnant du sens à leur implication sociale ou citoyenne, sachant qu'une partie de ces derniers, en rupture avec un modèle dominant de société, sont aussi porteurs d'alternatives.



Dans son rapport sur « Les droits culturels et pratiques en amateur : exigence éthique, ambition démocratique en Nouvelle-Aquitaine » de mars 2020, le CESER a mis en évidence que la pratique du sport dans un cadre collectif est aussi une forme de réponse aux objectifs de santé, de lien social et de fabrique de la citoyenneté.

ACTU

## L'ORIENTATION : DU PARCOURS THÉORIQUE AU PARCOURS VÉCU

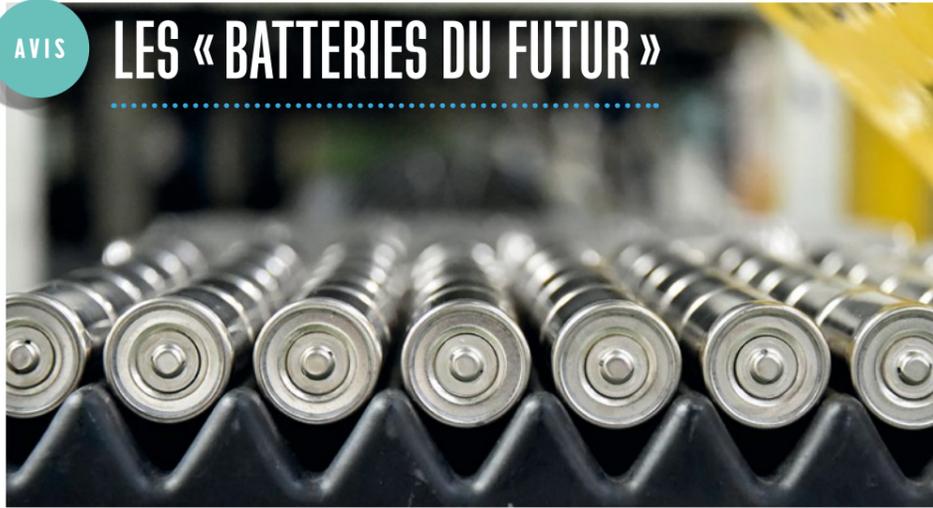


Le CESER Nouvelle-Aquitaine a réalisé une vidéo sur le parcours de vie des individus qui illustre le rapport plus complet du CESER « *L'orientation tout au long de la vie en Nouvelle-Aquitaine* ».

[www.youtube.com/watch?v=hy\\_pbqojbFQ](http://www.youtube.com/watch?v=hy_pbqojbFQ)

AVIS

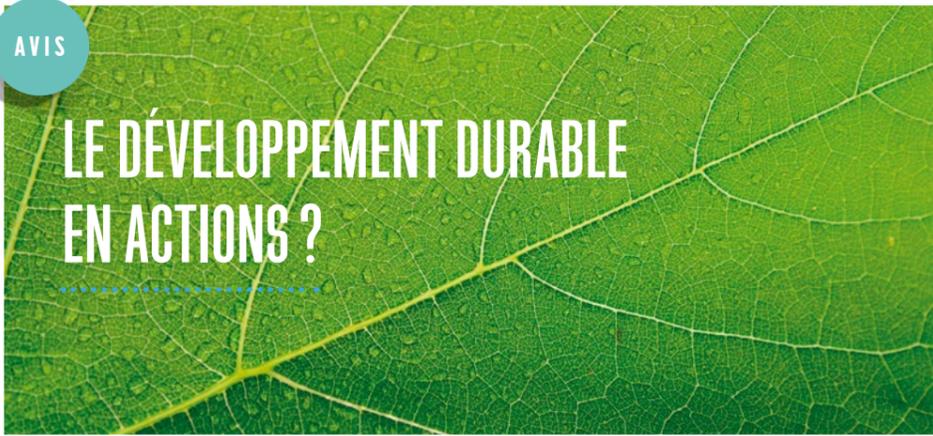
## LES « BATTERIES DU FUTUR »



Les batteries du futur sont un bel exemple de coopération industrielle européenne ayant des incidences sur les emplois dans les territoires. Le CESER soutient ce programme qui doit apporter à la région des emplois et une meilleure visibilité dans un domaine d'avenir où elle dispose déjà de compétences. Il faut faire savoir, en présentant, par exemple, le nombre d'emplois créés ou envisagés dans chacun des territoires concernés.

AVIS

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTIONS ?



Chaque année, conformément aux textes réglementaires, la Région Nouvelle-Aquitaine propose, à travers son rapport annuel sur la situation du développement durable dans la collectivité, un tour d'horizon complet de ses différentes actions dans ce domaine. Le CESER propose au Conseil régional de repenser l'exercice et faire de ce rapport, au-delà d'une auto-évaluation d'actions menées, un véritable outil d'aide à la décision, à même d'éclairer le débat sur les orientations budgétaires, pour y tenir pleinement compte des enjeux de développement durable. Différentes préconisations sont proposées en ce sens.

ACTU

## LE CESER OUVRE L'ÉCHANGE AVEC CHANTAL JOUANNO, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC (CNDP)



Après une présentation de la Commission Nationale du Débat Public, de son rôle, de ses missions et de ses points d'attention en matière d'organisation des consultations publiques, par Chantal JOUANNO, l'Assemblée plénière a ouvert un échange très riche sur les principes d'organisation du débat public en France, l'actualité récente et en cours de la CNDP. Elle a notamment bénéficié d'un retour sur

les modalités d'organisation du « Grand débat national » et l'impact de la mobilisation dite des « gilets jaunes », sur la prise en considération et l'implication des citoyens les plus éloignés de la parole publique et des institutions.

Les débats se sont conclus sur les enjeux posés par la crise démocratique actuelle, sur la place et le rôle de la société civile organisée et de ses institutions à l'échelle nationale, régionale ou locale. Chantal JOUANNO a insisté sur la nécessité de rendre visibles et lisibles les travaux des organisations de la société civile et sur l'intérêt qu'il y aurait à améliorer le droit de suite sur les préconisations des CESER avec une obligation de réponse de la part des exécutifs régionaux.

AVIS

## ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES AGRICOLES



Traduction concrète de l'ambition 2 de Néo Terra « Accélérer et Accompagner la transition Agro-écologique », une convention avec la Coopération Agricole fixe des objectifs communs et des axes de travail pour construire collectivement l'environnement le plus favorable aux changements de pratiques au sein des exploitations agricoles de Nouvelle-Aquitaine. Le CESER souhaite que ce partenariat soit élargi à l'ensemble des acteurs du monde agricole et agro-alimentaire et que les questions des conditions de travail ou des revenus des agriculteurs soient évoquées.

AVIS

## UN LITTORAL SOUS PRESSIONS

La délibération proposée par le Conseil régional en faveur du littoral traduit le renforcement de sa prise de conscience concernant les défis environnementaux du littoral. Le CESER approuve, sous réserve de moyens supplémentaires. Il tient toutefois à rappeler quelques points de vigilance, même si ceux-ci sont traités dans la délibération : maîtrise de la consommation foncière lors des opérations de relocalisation des biens et des personnes, préservation des zones naturelles littorales en tenant compte de la montée du niveau marin, maintien des activités traditionnelles d'élevage sur des zones humides constituées de prairies permanentes.



ACTU

## LE CESER S'ENGAGE AVEC LES JEUNES...



Une nouvelle édition des « Jeunes Néo Aquitains s'engagent », événement organisé par la Ligue de l'Enseignement, s'est tenue à Fouras (17) le samedi 17 octobre dernier. Des jeunes de 18 à 30 ans ont été réunis et invités à débattre et échanger sur le thème « Discriminations et égalité des genres », mais également à produire des propositions et des pistes de solutions concrètes en collaboration avec les élus et participants présents.

Le CESER a une nouvelle fois pris part à cette manifestation régionale par deux membres du Bureau, Anne COUVEZ et Ahmed SERRAJ (en charge du groupe des référents « Égalité et lutte contre les discriminations » au sein du CESER), accompagnés de Karen BÄHR-CABALLERO, chargée de mission.





RAPPORT

## Une nouvelle dynamique de développement de la façade atlantique

# VERS UN RENFORCEMENT DES COOPÉRATIONS ET DES SYNERGIES INTERRÉGIONALES

Réunis depuis les années 1990 afin de promouvoir l'interrégionalité, les CESER de Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine proposent une analyse des dynamiques de développement des régions de la façade atlantique aujourd'hui. La question de l'attractivité et du développement des régions de la façade atlantique a été posée par les CESER de l'Atlantique dès 2001... 20 ans après, trois lois de réforme territoriale plus tard, dans un contexte européen en pleine évolution avec en particulier le BREXIT, avec de nouvelles tensions géopolitiques sur le plan international, avec une crise sanitaire, économique et sociale inédite et au moment où le changement climatique et la transition écologique sont devenus des enjeux majeurs, les CESER « remettent l'ouvrage sur le métier » !



Quelles sont les caractéristiques communes, les spécificités, les opportunités et les modes de coopération interrégionale ? Comment passer des dynamiques de développement aux dynamiques de coopérations interrégionales et dans quels domaines pour les régions de la façade atlantique ? Autant de questions qui ont servi de base de réflexions à la nouvelle étude des CESER de l'Atlantique.

Ce rapport décrit les dynamiques de développement des régions et des territoires de la façade atlantique et leur évolution dans le temps sur 7 thématiques : la démographie, l'économie et l'emploi, les conditions de vie et la qualité de vie, l'éducation - la formation - la recherche - l'innovation, les mobilités des personnes et des biens - l'accès au numérique, l'environnement - l'énergie, la gouvernance.

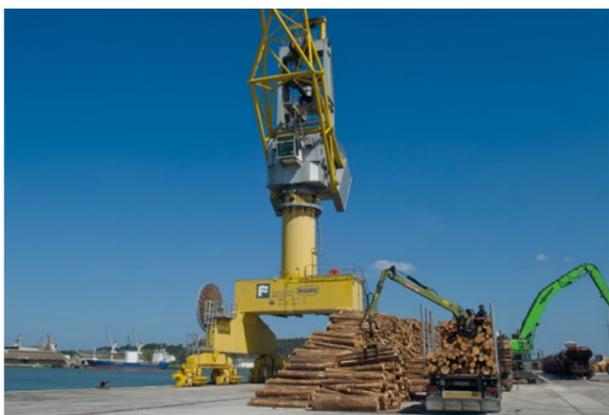
Ce diagnostic très complet met en évidence que les régions atlantiques sont déjà, ou vont être, confrontées à de grands défis et transitions qui traversent l'ensemble des dimensions du développement. Dans quelle mesure les régions atlantiques s'appuient-elles sur des coopérations interrégionales pour renforcer leurs atouts et/ou faire face à ces défis communs ? Quelles sont les perspectives de développement de ces coopérations ?

Les CESER avancent quelques pistes d'action interrégionales.

### Pour l'économie et l'emploi

L'importance économique et sociale de l'agriculture et de l'économie maritime pour les régions atlantiques justifie entièrement de poursuivre et de renforcer les coopérations interrégionales pour accompagner la transition agro-écologique et l'adaptation au changement climatique.

Plus globalement, une réflexion stratégique interrégionale sur les filières économiques de demain, notamment



industrielles est nécessaire. L'intelligence artificielle, la silver economy, l'économie circulaire, les énergies décarbonées constituent autant de perspectives communes à explorer. Les coopérations interrégionales dans le secteur du tourisme doivent être poursuivies et renforcées, notamment vers de nouvelles thématiques communes (itinérance fluviale, patrimoine géologique, etc.) et pourraient permettre de répondre à des enjeux communs, dont ceux liés à la saisonnalité.

### Pour la formation, la recherche et l'innovation



Les CESER de l'Atlantique invitent les Régions à s'inscrire, aux côtés des branches professionnelles et des acteurs locaux, dans une logique de Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC) à l'échelle interrégionale, pour répondre ensemble aux besoins spécifiques des filières qu'elles ont en commun et à favoriser la mobilité interrégionale des étudiants, des apprentis et des apprenants en général.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur - recherche - innovation, les CESER de l'Atlantique souhaitent une concertation plus importante dans l'élaboration des stratégies régionales, permettant d'affirmer des domaines de spécialisation partagés et d'identifier les complémentarités et les synergies entre les régions. C'est dans cet esprit qu'ils ont recommandé en 2017 l'élaboration d'une feuille de route commune en matière d'innovation dans l'économie maritime.

### Pour les mobilités



Il semble possible et pertinent de continuer à renforcer les coopérations dans le transport ferroviaire, afin d'améliorer les liaisons interrégionales. Les Régions de la façade atlantique ont également un rôle à jouer dans le développement du fret ferroviaire, dans une logique d'axes transversaux nord-sud et ouest-est vers le reste de la France et de l'Europe.

Dans le domaine maritime, les CESER de l'Atlantique incitent les Régions de la façade à prendre pleinement la mesure des conséquences socio-économiques potentielles du « BREXIT » sur les ports de leur territoire, à anticiper et à agir collectivement pour que ces enjeux puissent être pris en compte dans les négociations.

Les coopérations doivent enfin permettre de favoriser la multimodalité, en garantissant l'interopérabilité entre les systèmes et plateformes d'information, et une approche par « bassins de mobilité », potentiellement interrégionaux.

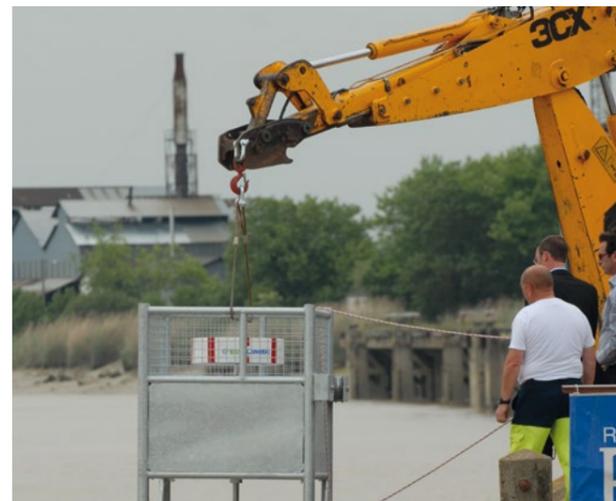
### Pour la préservation de l'environnement et de nouvelles sources d'énergie

En matière environnementale, la constitution d'Agences Régionales de la Biodiversité et la perspective de leur mise en réseau constituent une opportunité à saisir pour renforcer les coopérations. Les Parcs Naturels Interrégionaux

représentent également des terrains d'expérimentation intéressants. La priorité partagée des CESER de l'Atlantique est celle de maîtriser la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et de limiter l'artificialisation des sols. Ils invitent les Régions à adopter des positions plus ambitieuses à cet égard lors de la révision des SRADDET. Les coopérations doivent également permettre d'accompagner la structuration et la maturation des filières, ainsi que la concrétisation des projets dans le domaine des énergies renouvelables, en premier lieu marines ou encore liées à l'hydrogène.

Enfin, les CESER de l'Atlantique renouvellent leur appel en faveur de stratégies concertées de gestion des risques littoraux et d'adaptation au changement climatique : les phénomènes en cause dépassent largement les frontières régionales et nécessitent des réponses coordonnées, communes.

### Pour le suivi, la coordination et l'évaluation des coopérations



Il est essentiel d'assurer un meilleur suivi des coopérations interrégionales, via un document de référence, la désignation d'un élu et/ou d'une commission en charge de ce suivi, et le développement de l'évaluation de ces démarches. Les coopérations doivent enfin se concrétiser dans l'élaboration des principaux schémas stratégiques, et dans les contractualisations avec l'État, dans la perspective des contrats de plan État-Région 2021-2027 et de la future période de programmation des fonds européens ou encore pour faire entendre la voix des régions atlantiques à l'échelle européenne, notamment dans le cadre du « BREXIT ».

La crise sanitaire, sociale et économique liée à la COVID-19 doit conduire les territoires à interroger leur modèle de développement. Il faut réussir les transitions numérique, écologique et énergétique, indispensables à la transformation de nos sociétés. L'humain, le lien social et la qualité de vie doivent être placés au cœur des stratégies de développement des territoires. Aux yeux des CESER de l'Atlantique, cela renforce l'intérêt des coopérations entre les territoires comme support de ces transitions et levier de résilience.

ISSN : 2555-297 X

Lettre bimestrielle

Abonnement gracieux sur demande.

Directeur de la publication :

Wilfried Grounon

Rédaction : Pôle communication du Ceser

Maquette : Kymzo

Réalisation : Imp. Laplante

Crédits photos :

Photothèque Conseil régional : Gilbert Alban,

Florian Delage, Olivier Panier des Touches,

Yannick Pirot, Françoise Roch

Photothèque du CESER

Günther Vicente, Henri Davel

Pixabay : Wokandapix

Fotolia : Philippe Devanne

#### SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis

CS 81383

33077 Bordeaux Cedex

Tel. 05 57 57 80 80

#### SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie

CS 3116

87031 Limoges Cedex 1

Tel. 05 55 45 19 80

#### SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie

CS 70575

86021 Poitiers Cedex

Tel. 05 49 55 77 77



Ceser Nouvelle-Aquitaine



ceser-nouvelle-aquitaine.fr

**CESER**  
RÉGION  
NOUVELLE-  
AQUITAINE